

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 38

Artikel: La grappe de Crissier et les taches du soleil . - Le fumet deds vins et l'avenir des petits vignobles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Les courses de montagnes.

Premiers Clubs alpins.

Un de nos abonnés nous écrivait de Vevey, il y a une dizaine de jours, ces quelques lignes.

Monsieur le Rédacteur

A propos de la catastrophe du Mont-Blanc, dont tous les journaux de la semaine donnent la triste relation, je me suis demandé à quelle époque remonte le goût vraiment passionné qu'ont une foule de personnes de courir les montagnes. Il ne doit pas dater de bien longtemps, car il y a vingt ou vingt-cinq ans, si je ne me trompe, on ne parlait guère d'excursions alpestres telles qu'elles se pratiquent aujourd'hui, ou du moins étaient-elles très rares.

Quelques renseignements dans le *Conteur* à ce sujet intéresseraient sans doute vos nombreux lecteurs et votre serviteur tout particulièrement. V.

Après avoir fait quelques recherches dans le but de répondre à la question posée par notre abonné, nous avons trouvé dans un ancien numéro du *Journal des Sections romandes du Club alpin suisse*, une notice fort intéressante sur l'origine de ces sociétés dans les divers pays. C'est à ce travail que nous empruntons les quelques renseignements qui suivent :

Le rapide développement qu'ont pris dans les principaux pays de l'Europe les sociétés alpines, la faveur et la popularité dont elles jouissent sont-elles dues à un caprice de la mode ou sont-elles le résultat de changements apportés dans les habitudes et l'éducation des hommes ?

Sans prétendre résoudre cette question d'une manière complète, qu'il nous soit permis de constater un fait, savoir que la fondation de ces sociétés coïncide avec le grand développement des chemins de fer et l'extrême facilité des communications.

Au moment où l'homme s'est pour ainsi dire transformé en ballot de marchandise, où les chemins de fer, les bateaux à vapeur, tramways, omnibus, ascenseurs, l'invitent à reposer ses jambes et à se laisser transporter d'un lieu à un autre, en évitant toute fatigue, n'est-on pas fondé à dire qu'il y a comme

une protestation publique, et que les Clubs alpins se sont constitués précisément pour rappeler aux jeunes gens que l'exercice est indispensable au moral comme au physique.

L'Angleterre, où les exercices corporels ont toujours été en honneur, et où l'on pratique avec passion la chasse, l'équitation, l'escrime, les jeux nautiques et en général tout ce qui peut développer la force et l'adresse, est le premier pays qui ait possédé un Club alpin. Le sentiment des beautés de la nature, le goût des voyages et l'esprit d'aventures, si développés chez les Anglais, les préparaient admirablement pour le but spécial d'exploration des hautes Alpes, que se sont proposés les fondateurs de l'*Alpine Club*.

C'est en Suisse, à Meiringen et à Interlaken, que, le 4 août 1857, quelques Anglais, en séjour dans ces localités, eurent l'idée de constituer une association pour gravir et explorer les Alpes.

A leur retour à Londres, ils firent part à quelques amis de leur projet, et, en février 1858, l'*Alpine Club* fut fondé, ayant à sa tête M. John Ball, comme président. Le succès fut si grand que, dès l'année suivante, ils fondèrent un journal qui forme actuellement une série de beaux volumes, riches de récits variés et de notions instructives, non-seulement sur les Alpes proprement dites, mais sur les montagnes en général.

Il faut reconnaître, en effet, que les Anglais ne se bornent pas à explorer les montagnes qui s'étendent en courbes gracieuses, sur une longueur de près de 300 lieues, des côtes de la Ligurie jusqu'aux plaines hongroises ; non, ils visitent également les glaces du Groenland, les cimes du Caucase, les volcans des Andes, les hauts plateaux du Maroc ou des Indes, et les îles de la Guinée. Tous les champs d'excursion leur sont bons ; partout ils trouvent des cimes à gravir, des émotions à éprouver et des instructions à recueillir.

Le premier pays du continent qui ait suivi l'impulsion de l'Angleterre est l'Autriche. En mars 1862, fut fondé le *Club alpin autrichien*.

La Suisse ne devait pas rester en arrière ; aussi, sur l'appel de M. Th. Simm-

ler, trente-cinq touristes de Berne, Bâle, Soleure, Argovie, Lucerne, Nidwald, Zurich, Glaris, St-Gall, se réunissaient-ils, le 19 avril 1863, au buffet de la gare d'Olten, pour fonder le *Club alpin suisse*. Cette œuvre n'a cessé de grandir et de se développer. L'idée originale du Club alpin suisse, idée à laquelle il doit sa force, est celle de sa division en sections. Rien ne répondait mieux aux habitudes et aux traditions de notre pays ; aussi, dès la première année, les sections de Berne, de Glaris, de Bâle, de St-Gall, puis de Zurich, des Grisons, d'Aarau et de Vaud étaient-elles constituées.

En 1864, se formèrent les sections de Genève et de Lucerne ; en 1865, celle du Valais ; en 1869, celle du Sântis ; en 1870, celle d'Appenzell ; en 1871, celle de Toggenburg ; en 1872, celles de Fribourg et du Tessin ; en 1873, celle d'Oberland et d'Alvier.

L'Italie a suivi de très près la Suisse pour la fondation d'un Club alpin, qui eut sa première réunion à Turin, le 23 octobre 1863.

Le *Club alpin allemand* s'est constitué le 9 mai 1869, à Munich. Aucune société alpine ne s'est développée d'une manière aussi rapide ; à la fin de 1873, le nombre de ses membres dépassait déjà 3000, répartis en trente-quatre sections.

La France a, pendant longtemps, manqué au concert des grandes sociétés alpines, quoique possédant une vaste étendue de cimes et de glaciers. Cette lacune fut comblée le 2 avril 1874, date de la fondation du *Club alpin français*, par l'initiative de MM. Lemerrier, Cézanne, député, C. Maunoir, Ad. Joanne, etc., etc.

La grappe de Crissier et les taches du soleil. — Le fumet des vins et l'avenir des petits vignobles.

La *Gazette de Lausanne* annonçait dans son numéro du 11 septembre qu'elle venait de recevoir une grappe de raisins en parfaite maturité, provenant du vignoble de Crissier, et que ses rédacteurs se l'étaient consciencieusement partagée.

Evidemment, les raisins étaient mûrs, car tous ces messieurs se portent bien.

Cette nouvelle, qui a pu paraître insignifiante à quelques-uns, nous a vraiment réjoui, car elle semble heureusement détruire toutes les théories de M. Flammarion, d'après lesquelles l'astre du jour, affecté d'une désastreuse maladie, qui se manifeste sous la forme de taches noires, se refroidirait avec une inquiétante rapidité.

Comment avoir confiance en ces sinistres prédictions, quand nous pouvons manger impunément des raisins de Crissier le 10 septembre ?

Il y a nécessairement erreur dans les observations et les calculs du célèbre astronome. Ce sont plutôt les taches du soleil qui disparaissent et sa chaleur qui augmente.

En outre, nous sommes heureux que de pareils faits viennent réhabiliter nos pauvres petits vignobles, dont on dit parfois tant de mal.

D'ailleurs, nous estimons qu'on peut déduire des intéressants et remarquables travaux de M. le professeur Chuard, relatifs à l'influence des levures alcooliques sur le bouquet des vins, et dont tous nos journaux ont entretenu leurs lecteurs, qu'il n'y aura bientôt plus de grands ni de petits crus, — quant à ce qui concerne le bouquet du moins.

Il a en effet été constaté que la fermentation alcoolique est due à un organisme végétal microscopique, dont on connaît plusieurs espèces différentes, réunies sous le nom de levures alcooliques. Ces levures existent sur la pellicule des raisins, à la maturité, à l'état de spores.

Dès que ces levures se trouvent, par suite du foulage, baignées dans un liquide sucré, elles germent, se développent, se multiplient, tout en transformant le sucre du raisin en alcool, acide carbonique et divers autres produits, dont quelques-uns odorants, contribuent à donner aux boissons fermentées leur parfum spécial.

Il faut donc déduire de là que, dans le cours de la fermentation d'un vin, la levure contribue, dans une importante mesure, à la formation du bouquet propre à ce vin, et qu'il y aurait presque autant de variétés de levures que de crus ou de plants différents.

C'est ainsi, par exemple, qu'il existe une levure donnant au Bordeaux son fumet, et une autre qui donne au Bourgogne le sien.

Il ne faudrait donc plus attribuer les différences de bouquet des vins exclusivement à la composition chimique du raisin ou à la nature du plant ou du sol, mais prendre aussi en considération l'influence de la levure et des produits qu'elle sécrète.

Ce que nous voyons de plus important dans tout cela, c'est la possibilité recon-

nue de communiquer du bouquet à un vin qui n'en a pas, en inoculant pour ainsi dire au moût la levure d'un autre vin, de façon que le développement de celle-ci se fasse à l'exclusion des levures naturelles du moût.

Qu'est-ce qui empêchera dès lors de communiquer le fumet du Crissier à l'Yvorne, et, par une juste réciprocité, celui de l'Yvorne au Crissier ?

Le jour viendra certainement où les plus petits de nos vins pourront être mis en concurrence avec les plus recherchés.

Donc, trêve de plaisanteries sur les petits vignobles.

Nous publions, à titre de simple curiosité, les vers suivants dédiés à Alphonse Karr. Ils montreront à nos lecteurs jusqu'où peut aller la manie du calembour.

L'ÉCART DE M. DE LAMARTINE

Monsieur de Lamartine, ému d'être au rancart,
Ecrit en vers à Monsieur Karr :
Karr, auteur amusant, père de livres drôles,
Reçois mes augustes paroles ;
Puisque tu fais des fleurs et que je fais des vins,
Karr, accolons nos noms divins.
Je voudrais, au soleil, lézard dans les corniches,
Karr, tôt me nicher ou tu niches !
Le temps pour moi recule : en mon cœur pur miroir,
Karr, en beau l'âge te fait voir.
J'ai trop marché : veux-tu me déchausser ? et leste,
Je jette, Karr, à bas ma veste.
Dieu ! que ne puis-je à Nice et sur de verts gradins,
Comme Karr, hôte des jardins !
O Karr, os de mes os, Karr dont les mains sont braves,
Karr, casse, brise mes entraves !
Je rassurais l'Etat, souffrant d'un mal d'entrailles,
En disant : Karr, avance et raille.
Vaillant Karr, quand Ledru promenait la terreur,
Karr, ton cœur soutenait mon cœur.
Et le rouge émeutier te voyant fier loustic,
Criait au siens : « Malheur ! Karr, hic ! »
Qui sait, en ses écrits, ce que le grand Karr fourre ?
Chers amis, n'avançons : Karr bourre,
Chacun de tes bons mots qui nous valait du pain,
Dans mon esprit laisse Karr peint.
Quel temps ! Karr, tome ancien de cette vieille histoire,
Te souvient-il de ma baignoire !
Tu me lisais Tacite, étonnant garde urbain,
Karr haut, Karr rare, Karr à bain !
En versant, Karr, à fond ce vin dur dans mon onde,
Avec moi tu savais le monde !
Et ma reconnaissance et mon affection
Te surnomma Karr-Nation.
Karr, ton âge encore vert, qui permet l'espérance,
Après moi te laisse la France ;
Mais, comme moi, la France, hélas ! t'a dégommé !
Est-ce, Karr, celle que j'aimai ?
Karr quoi ! l'on nous dit : zut ! Pays qui perd la carte.
Karr te fuit, avec Karr je m'écarte.
Otons de nos regards ces Français sourds et laids.
Karr, o mio, Karr, ôtons-les !
Le pays que Karr a, je le veux pour patrie ;
Où Karr est, c'est mon Iearie.
Ouvre-toi, Karr, yole où du fleuve des jours.
Triste, je veux finir le cours.

Lo syndiquo Barlaton et son vòlet.

Quand on vòlet se traôvè bin tsi on maitrè et que vâi qu'on est bon por li, et qu'on ne lo traitè pas coumeint on étrandzi, travaillè sein que y'aussè fauta dè lài coumandà et se baillè atant dè

couson què se lo bin étâi à li. Ne se conteintè pas dè derè : « Noutron maitrè » ; mà quand dévezè dào trafi, ye dit : « Noutron domaino, noutro troupè, noutre n'applià » tot coumeint se l'étâi lo vòlet dè la maïson. Et on àmè bin cein ourè d'on vòlet ; kâ cein pràovè que fâ coumeint se tot étâi sin, et quand on travaillè po sè, on fâ dào mi qu'on pào.

Lè bons maitrès font lè bons vòlets, s'on dit, et çosse l'est bin verè ; assebin on maitrè que compreind se n'affèrè et que vâi que pào se fiâ à cé que lo sai, lo laissè lo pe soveint fèrè à sa guisa, lo consurtè po çosse et cein, et ein lài fa-seint dînsè vairè que tint à li, l'est pe su d'étrè bin servi qu'ein bordeneint et ein faseint lo pottu.

Mâ dàì iadzò que y'a s'on lè laissè tràò fèrè ài maitrès, y'a dàì vòlets que sè crayont pas d'obèdzi d'obèi quand lo patron coumandè oquiè ; mà se lo patron sâ s'ein ein preindrè lè z'a bintout remet àò pas sein lè z'eingrindzi.

Lo syndiquo Barlaton avâi po vòlet on certain Moïse qu'étâi on sâcro à l'ovradzo et qu'étâi mé à profit po lo syndiquo què se l'avâi étâ por li. Assebin lo syndiquo lo laissivè fèrè et tot allavè bin.

On dzo dè fénésons, on deçando, que l'aviont ramassà onna troupa dè tsai dè feïn, la fenna à Barlaton, qu'avâi fauta d'on bouli po lo leindéman, dit à la serveinta, dévai lo né, d'alla ein vela po lo queri, et po fèrè onco d'autrès coumechons, mà coumeint la pernetta ne poivè pas tot apportâ, la syndiqua dit à se n'homme que faillâi allâ avoué lo tsai.

— Moïse ! se criè lo syndiquo àò vòlet, quand l'aré gouvernâ, tì foudrà appliyi po vito menâ la Rosine ein vela, po queri dàì coumechons.

— Mè tsévaux sont tràò fatigâ, noutron maitrè, repond Moïse que ne sè tsaillessâi pas d'allâ, et qu'avâi onna deint contrè la Rosine !

Lo syndiquo, que lo savâi, et que volliavè portant étrè obèi, lài fâ :

— Tè tsévaux sont tràò fatigâ ?

— Oi.

— Eh bin, appliyè lè mins !

Moïse a comprâi que n'ïavâi rein à repipâ, et sein ouâ fèrè vairè que cein l'eimbétavè, l'a fé cein qu'on lài coumandâvè.

LE BUTIN DU ZOUAVE

par JEANNE FRANCE.

III

Le soleil, en se levant, éclaire une œuvre de destruction bien plus considérable que nous ne pouvions le supposer ; les vaisseaux russes mouillés dans la rade coulés... quelques vapeurs enlevaient les derniers fugitifs... les incendies s'allumaient de toute part... quelques exaltés cherchaient encore à en allumer de nouveaux... A cette vue, un certain nombre de colonnes furent lancées